© Drogues Info Service - 15 juin 2025

Vos questions / nos réponses

CANNABIS

Par Profil supprimé Postée le 14/11/2013 20:11

> il y a 2 mois, j'ai découvert qui mon fils de 25 ans, fume de cannabis, il ma dit qui déjà fait 3 ans, qui il n' est pas dépendent qui il arrete quand il veux, mais je sais qui c'est de mésonge...parce que je trouvé de cannabis dans sa chambre, et j'ai la pris, pour voir sa reation, donc il était très enerve . il demande si était bien moi..et il est sorti..et je suis en train d' attendre qu'il retourne pour qui je puissa le parler!
> donc, je besoin d'aide..je me sens perdu, je ne sais pas quoi faire,jamais je pensé qui ça un jour peux m'arriver!
> Mon fils a un bon cœur, il est un bon fils, nous avons une famille solide, et le probleme c est l'influence des amitiés qu'il a fait..je demenagé en corse il y a presque 1 an, et depuis ça je peux voir la degradation de mon fils, a custe des amies qui consomme le cannabis!
> Il a maigrir enormement..par fois je suis desesperé parce que je ne sais quoi faire, comment faire lui compreendre et avoir l'envie d' arreter avec tout ça!
> Aide-moi svp!
> Merci

Mise en ligne le 15/11/2013

Bonjour,

Nous entendons votre inquiétude concernant votre fils, sa consommation, ses choix amicaux, sa santé… Nous comprenons cependant que sa consommation dure depuis 3 ans. Vous avez tenté une approche en lui « confisquant » le cannabis et avez vu sa réaction. Vous allez pouvoir maintenant parler avec lui : lui dire votre point de vue par exemple, l’informer sur les risques, lui demander ce qu’il recherche dans le cannabis, savoir s’il veut arrêter, en quoi vous pouvez l’aider…

Pour ce qui est de l’arrêt, c’est une décision qu’il prendra seul après un cheminement et une prise de conscience. Il lui faudra peut-être du temps avant de « lâcher » ce produit, aussi, si vous souhaitez être soutenue n’hésitez pas à en parler à votre famille ou à un professionnel de santé : médecin traitant ou structure spécialisée dans les drogues et dépendance. Nous vous transmettons les coordonnées d’une structure sur Calvi qui reçoit gratuitement aussi bien les usagers que leurs parents.

Pour un soutien plus ponctuel, vous pouvez nous recontacter par Internet ou par téléphone au 0800.23.13.13 (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, 7j/7, de 8h à 2h).

Cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les structures suivantes :

Association Addictions France - Consultation avancée de Calvi

lieu dit Guazzole
Centre Hospitalier
20260 CALVI

Tél : 04 95 31 61 38
Site web : www.addictions-france.org
Secrétariat : Lundi de 8h30 à 19h, du mardi au jeudi de 8h30 à 17h30 et le vendredi 8h30 à 17h
Accueil du public : 4è mercredi du mois (présence d'un médecin)

Voir la fiche détaillée

En savoir plus :

- Fiche sur le cannabis